

CALENDRIER 2025

COLLECTE DES DÉCHETS

HERBEUMONT

Attention ! Les dates des collectes papiers-cartons ne figurent pas dans ce calendrier.

Elles seront **prochainement disponibles** sur www.idelux.be et via l'**application Recycle!** (voir page 5).


Séparez, videz, triezi!



Trier, c'est d'abord séparer :

le compostable d'un côté, le recyclable d'un autre et le dangereux à part.

78 % des citoyens trient correctement leurs déchets. En faites-vous partie ?

Fostplus 

 **IDELUX**
ENVIRONNEMENT



Triez les emballages PMC.

Uniquement en porte-à-porte, via le sac bleu



Emballages en Plastique



Bouteilles

Flacons



Pots

Barquettes et rapiers



Tubes



Films



Sacs et sachets



Capsules de boissons (café...)



Emballages Métalliques



Canettes et boîtes de conserve

Barquettes et rapiers

Aérosols



Couvercles, bouchons et capsules

Capsules de boissons (café...)



Cartons à boissons



Lait, jus de fruits, crème fraîche, passata...

INTERDITS DANS LES PMC

- ✗ Les batteries et piles
- ✗ Les appareils électro(n)iques (vapes, smartphones...)
- ✗ Les bonbonnes de gaz
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant « pousser-tourner »
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants :
- ✗ Les emballages rigides d'une contenance supérieure à 8 litres
- ✗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone
- ✗ La frigolite en billes
- ✗ Autres objets :

Déchets résiduels (sac ou duobac)

Recyparc

ATTENTION !



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

Pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles et remettez le bouchon.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac bleu PMC.



Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu PMC.

Triez le verre.



Dans les bulles
ou au recyclage



Bouteilles, bocaux et flacons en verre



Verre incolore



Verre coloré

Pour un bon recyclage



- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Videz bien.



- Ne jetez ni couvercle, ni bouchon dans les bulles.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

INTERDITS DANS LES BULLES À VERRE



Sac gris ou côté
gris du duobac

Verre résistant aux hautes températures
(plats au four)



Porcelaine,
céramique



Terre cuite



Opaline et cristal

Verre plat tel que les vitres et les miroirs



Toutes les ampoules



Triez les papiers-cartons.



En porte-à-porte ou
séparément au recyclage



Papiers-Cartons



Papiers



Cartons

Pour un bon recyclage



- Dépliez et aplatissez les boîtes en carton.
- Enlevez les éléments en plastique.
- Placez-les dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle.
- Retirez le plastique entourant les revues.
- Pour le recyclage, séparez les papiers et les cartons.

INTERDITS DANS LES PAPIERS-CARTONS



Photos



Papier peint

Sac gris ou côté
gris du duobac



Aluminium



Papier et carton
sale ou gras



Essuie-tout

Sac bio ou côté
vert du duobac



Triez les déchets dangereux et électroniques.

Au recyclage



Déchets dangereux



Petites bonbonnes
de gaz (butane)



Piles
et batteries



Peintures

La sécurité avant tout !



Ne jetez pas d'électroménagers ou de piles dans les autres filières. Ils peuvent provoquer des incendies. Déposez-les dans la filière adéquate. Au besoin, questionnez votre préposé.

Déchets électroniques



Petits électros
(GSM, casques audio,
vapes...)



Toutes
les ampoules



Cartouches
d'encre et toners

INTERDITS AU RECYCLAGE



Médicaments périmés
retirés de leur emballage



Pharmacie



Déchets dangereux issus
d'une activité professionnelle



Repreneur
agréé



Triez les déchets organiques.

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac bio ou duobac)
Compartiment vert du duobac / Sac communal biodégradable



Déchets biodégradables



Restes de repas



Marc de café et sachets de thé en papier



Fleurs fanées et petits déchets de jardin



Épluchures



Coquilles d'œufs, de noix...



Essuie-tout, papiers gras, serviettes en papier

Pour plus de confort chez vous



- Séparez les emballages (barquettes, films en plastique, bocaux...) des aliments périmés.
- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez la matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.
- Laissez circuler l'air autour du sac biodégradable.
- N'utilisez le sac biodégradable que maximum 2 semaines avant de le mettre à la collecte.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES



Zéro plastique dans les déchets organiques !

Pour la qualité du compost, merci de ne pas utiliser de sachets en plastique et de veiller à la qualité du tri.



Langes, lingettes



Sac gris ou côté gris du duobac



Capsules de boissons



Triez les déchets résiduels.

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac résiduel ou duobac)
Compartiment gris du duobac / Sac communal



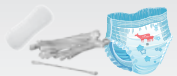
Déchets non recyclables et non dangereux



Papier aluminium



Objets divers non recyclables : jouets, bics, bottes, sandales...



Langes, serviettes hygiéniques, cotons-tiges, plaquettes vides de médicaments, brosses à dents...



Poussières, sacs d'aspirateur, cendres refroidies, litières non biodégradables...



Vaisselle cassée

Pour une collecte sans soucis

- Pour les sacs :
- Les déchets ne peuvent pas être préemballés dans des sacs opaques.
 - Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos.
 - Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés.
- Pour les duobacs :
- Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques.
 - Le couvercle doit être fermé.
 - Ne pas tasser les déchets, ils risquent de rester coincés et de casser la cloison.
 - Ne pas déplacer la cloison intérieure, elle doit rester en place.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS



Emballages en plastique



Emballages métalliques



Cartons à boissons

Sac bleu PMC



VOS COLLECTES



Conseils

- **Triez** correctement vos déchets selon les consignes au verso, sur www.idelux.be ou sur www.trionsmieux.be.
- Sortez vos déchets entre **20 h** la veille et **5 h** le jour de la collecte.
- Déposez-les en **bordure de voirie**, bien visibles, devant votre habitation.
- Évitez qu'ils ne gênent la circulation ou qu'ils ne se dispersent sur la voirie. Si nécessaire, rassemblez-les et reconditionnez-les correctement.

Cas particuliers

- **Rue en travaux ?** Déposez vos déchets à la limite du chantier afin qu'ils soient accessibles au camion de collecte.
- **Routes enneigées ?** Nous tâcherons d'assurer la collecte au maximum. Si toutefois vos déchets sont toujours là le lendemain en fin de journée (± 18 h), soyez compréhensif : rentrez-les pour qu'ils n'encombrent pas la voirie et ressortez-les à la collecte suivante.
- **Sacs mis dans une poubelle ?** Pour rappel, il est interdit de mettre les sacs (bio, résiduels ou PMC) dans une poubelle fermée. Vous pouvez néanmoins les protéger à l'aide d'un abri grillagé. Découvrez 2 tutos (abri ouvert ou avec couvercle) sur la chaîne YouTube du Groupe IDELUX.

Contrôle qualité

- Tout au long de l'année, les équipes d'IDELUX Environnement contrôlent les déchets afin de vérifier le respect des règles de tri. En cas d'erreurs, vos déchets sont laissés sur place afin que vous puissiez en rectifier le tri et les ressortir correctement triés à la prochaine collecte. Merci pour votre collaboration.

Contact





- Pour signaler un problème de collecte, remplissez le formulaire en ligne sur www.idelux.be ou contactez-nous par téléphone, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, au +32 63 23 19 87 (tapez 1).

Vos collectes

Attention, les dates des collectes papiers-cartons ne figurent pas dans ce calendrier. Elles seront prochainement disponibles sur www.idelux.be et via l'application Recycle!.



www.recycleapp.be

Déchets organiques et déchets résiduels	PMC (emballages en plastique, emballages en métal, cartons à boissons)	Papiers et cartons	Encombrants
Chaque semaine	Toutes les 2 semaines	4 fois par an	2 fois par an
Collecte séparée en sacs bio et résiduels de votre commune	Collecte en sac bleu « IDELUX Environnement » (3 € le rouleau de 20 sacs)	Collecte dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle	Collecte sur inscription uniquement durant les périodes renseignées (voir page 6)
			
Les lundis	Les mardis, semaines impaires	<i>Retrouvez les dates des collectes papiers-cartons sur www.idelux.be ou via l'application mobile Recycle!.</i>	Retrouvez les dates dans les pages mensuelles de ce calendrier.
Jours fériés : collecte avancée au samedi qui précède	*Jours fériés : Sacs bleus exceptionnellement acceptés au recyclage le jour d'ouverture qui précède et celui qui suit le férié.		

Plus d'infos ?



www.idelux.be
> Déchets
> Les collectes en porte-à-porte

VOS ENCOMBRANTS SUR INSCRIPTION



Comment vous inscrire ?

Pour rappel, l'inscription est obligatoire.

1. Inscrivez-vous auprès d'IDELUX Environnement (voir ci-dessous).
2. Renseignez vos coordonnées (nom, adresse et zone de collecte).
3. Listez les encombrants à collecter.
4. Nous vous communiquerons la date de collecte pour votre commune.

Inscription uniquement par téléphone

auprès d'IDELUX Environnement au +32 63 23 19 87 (tapez 2)
durant les périodes autorisées pour votre commune :
du **24/03 au 28/03** et du **22/09 au 26/09**
du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Quels encombrants pouvez-vous déposer ?

Les encombrants sont des déchets de plus de 30 cm, non dangereux et non recyclables, trop lourds ou trop grands que pour être placés dans le duobac ou le sac résiduel.

Déchets acceptés aux encombrants

2 m³ maximum par ménage et par collecte :

- déchets électroniques de grande taille (four, frigo, télévision, machine à laver, câble électrique...)
- encombrants combustibles (canapé, valise, moquette, linoléum, papier peint...)
- encombrants non combustibles (plâtre recouvert d'isolant...)
- encombrants en bois (palette, meuble, planche, piquet...)
- encombrants en plastique rigide (toboggan, grosse bassine, gros jouet...)
- encombrants métalliques (sommier, tôle, barbecue, clôture...)
- enroulables (tuyau d'arrosage, élingue, corde, filet...)
- matelas

Avez-vous bien retiré les piles, batteries, huile moteur et produits dangereux ?

Un déchet qui contient encore une batterie, des piles, de l'huile moteur ou un produit dangereux peut polluer, prendre feu ou exploser !

Pour éviter les accidents, retirez-les et déposez chaque déchet dans la filière adéquate.

Quels déchets sont refusés?

- Petits électros (sèche-cheveux, grille-pain...)
- Verre plat (vitres, miroirs...)
- Inertes (brique, ciment durci, vaisselle cassée)
- PVC rigide (lambris, tuyaux)
- Plâtre (plaques)
- Pneus
- Déchets verts (branches)
- Déchets dangereux et toxiques (peintures...)
- Encombrants issus d'activités professionnelles

• Déchets organiques et résiduels

• Emballages PMC

• Papiers et cartons

• Bouteilles et bocaux en verre

• Sacs remplis de petits déchets non triés

À retrier

• Bonbonnes de gaz

À apporter au recyparc
(QR code pour les professionnels)

À déposer aux collectes adéquates

Infos
www.
mabouteillegaz.be





Coordonnées et horaires

Bochaban, 1 à 6887 Saint-Médard - **061 41 44 93**

Horaires unique toute l'année :

- du mardi au vendredi, de **10 h 30 à 18 h**
- le samedi, de **9 h à 18 h**

Venez au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Dates de fermeture 2025

Les recyparcs seront fermés **tous les dimanches et lundis** ainsi que les **jours suivants** :

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Me. 1 ^{er} Je. 2		Je. 13		Je. 1 ^{er} Je. 29	Je. 12		Ve. 15 Sa. 16	Sa. 27	Je. 9	Sa. 1 ^{er} Ma. 11	Ve. 19 Ma. 23 Me. 24 Je. 25 Ve. 26 Me. 31

Préparez votre visite

1. Triez préalablement vos déchets chez vous. Vous gagnerez du temps et fluidifierez le trafic.
2. Dépliez les caisses en carton et démontez les meubles en bois.
3. Bâchez ou arrimez le contenu de votre remorque.
4. Prenez vos propres outils (pelle, fourche et brosse).

Déchets acceptés au recyparc

Avez-vous bien retiré les piles, batteries, huile moteur et produits dangereux ?

Un déchet qui contient encore une batterie, des piles, de l'huile moteur ou un produit dangereux peut polluer, prendre feu ou exploser !
Pour éviter les accidents, retirez-les et déposez chaque déchet dans la filière adéquate.

- Ampoules éco et LED
- Asbeste-ciment (amiante)
- Bois
- Cartons
- Cartouches d'encre et toners
- CD et DVD
- Déchets dangereux des ménages
- Déchets électriques et électroniques
- Déchets verts
- Encombrants combustibles
- Encombrants non combustibles
- Enroulables
- Frigolite
- Huiles et graisses de friture
- Huiles moteur
- Inertes
- Laine de verre
- Liège (panneaux et bouchons)
- Matelas
- Métaux
- Panneaux photovoltaïques
- Papiers
- Piles et accus
- Plastiques rigides
- Plâtre
- Pneus
- PVC rigide
- Verre creux
- Verre plat
- Vêtements

NOUVEAU !



Vous avez des objets encore en bon état ?

Déposez-les dans le conteneur prévu à cet effet.
Nos associations partenaires les récupèrent.

Collectes spéciales : Vélos : samedi 19 avril 2025
Jouets : samedi 18 octobre 2025







Plus d'infos ?

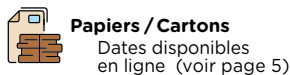


www.idelux.be > Déchets > Les recyparcs

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

JANVIER

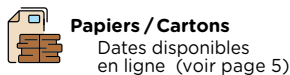
Congés scolaires	MERCREDI	1		Nouvel an - Recyparcs fermés	SEM 1
	JEUDI	2		Recyparcs fermés	
	VENDREDI	3			
	SAMEDI	4			
	DIMANCHE	5			
	LUNDI	6			SEM 2
	MARDI	7			
MERCREDI	8				
JEUDI	9				
VENDREDI	10				
SAMEDI	11				
DIMANCHE	12				
LUNDI	13			SEM 3	
MARDI	14				
MERCREDI	15				
JEUDI	16				
VENDREDI	17				
SAMEDI	18				
DIMANCHE	19				
LUNDI	20			SEM 4	
MARDI	21				
MERCREDI	22				
JEUDI	23				
VENDREDI	24				
SAMEDI	25				
DIMANCHE	26				
LUNDI	27			SEM 5	
MARDI	28				
MERCREDI	29				
JEUDI	30				
VENDREDI	31				



Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

FÉVRIER

	SAMEDI	1		
	DIMANCHE	2		
	LUNDI	3		SEM 6
	MARDI	4		
	MERCREDI	5		
	JEUDI	6		
	VENDREDI	7		
	SAMEDI	8		
	DIMANCHE	9		
	LUNDI	10		SEM 7
	MARDI	11		
	MERCREDI	12		
	JEUDI	13		
	VENDREDI	14		
	SAMEDI	15		
	DIMANCHE	16		
	LUNDI	17		SEM 8
	MARDI	18		
	MERCREDI	19		
	JEUDI	20		
	VENDREDI	21		
	SAMEDI	22		
	DIMANCHE	23		
Congés scolaires	LUNDI	24		SEM 9
	MARDI	25		
	MERCREDI	26		
	JEUDI	27		
	VENDREDI	28		

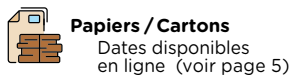


Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

MARS








	SAMEDI	1		
	DIMANCHE	2		
Congés scolaires	LUNDI	3		SEM 10
	MARDI	4		Mardi gras
	MERCREDI	5		
	JEUDI	6		
	VENDREDI	7		
	SAMEDI	8		
	DIMANCHE	9		
	LUNDI	10		SEM 11
	MARDI	11		
	MERCREDI	12		
	JEUDI	13		Recyparcs fermés
	VENDREDI	14		
	SAMEDI	15		
	DIMANCHE	16		
	LUNDI	17		SEM 12
	MARDI	18		
	MERCREDI	19		
	JEUDI	20		
	VENDREDI	21		Grand Nettoyage de Printemps du 20 au 23 mars
	SAMEDI	22		www.walloniepluspropre.be
	DIMANCHE	23		
	LUNDI	24		SEM 13
	MARDI	25		
	MERCREDI	26		
	JEUDI	27		
	VENDREDI	28		
	SAMEDI	29		
	DIMANCHE	30		
	LUNDI	31		SEM 14

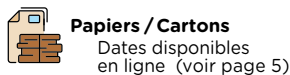
Période d'inscription
encombrants,
voir page 6



Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis






AVRIL

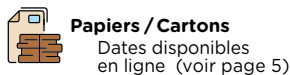
MARDI	1		
MERCREDI	2		
JEUDI	3		
VENDREDI	4		
SAMEDI	5		
DIMANCHE	6		
LUNDI	7		SEM 15
MARDI	8		
MERCREDI	9		
JEUDI	10		
VENDREDI	11		
SAMEDI	12		
DIMANCHE	13		
LUNDI	14		SEM 16
MARDI	15		
MERCREDI	16		
JEUDI	17		
VENDREDI	18		
SAMEDI	19		Collecte de vélos en bon état au recyparc
DIMANCHE	20		Pâques
Février LUNDI	21		Lundi de Pâques
MARDI	22		
MERCREDI	23		
JEUDI	24		
VENDREDI	25		
SAMEDI	26		
DIMANCHE	27		
Congés scolaires LUNDI	28		SEM 18
MARDI	29		
MERCREDI	30		



Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

MAI

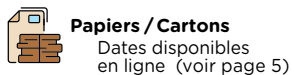
Congés scolaires	JEUDI	1		Fête du travail - Recyparcs fermés	
	VENDREDI	2			
	SAMEDI	3			
	DIMANCHE	4			
Congés scolaires	LUNDI	5			SEM 19
	MARDI	6			
	MERCREDI	7			
	JEUDI	8			
	VENDREDI	9			
	SAMEDI	10			
	DIMANCHE	11			Fête des mères
	LUNDI	12			SEM 20
	MARDI	13			
	MERCREDI	14			
	JEUDI	15			
	VENDREDI	16			
	SAMEDI	17			
	DIMANCHE	18			
	LUNDI	19			SEM 21
	MARDI	20			
	MERCREDI	21			
	JEUDI	22			
	VENDREDI	23			
	SAMEDI	24			
	DIMANCHE	25			
	LUNDI	26			SEM 22
	MARDI	27			
	MERCREDI	28			
Février	JEUDI	29		Ascension - Recyparcs fermés	
	VENDREDI	30			
	SAMEDI	31			



Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis


JUIN

	DIMANCHE	1		
	LUNDI	2		SEM 23
	MARDI	3		
	MERCREDI	4		
	JEUDI	5		
	VENDREDI	6		
	SAMEDI	7		
	DIMANCHE	8		Pentecôte - Fête des pères
Férié	LUNDI	9		Lundi de Pentecôte
	MARDI	10		
	MERCREDI	11		
	JEUDI	12		Recyparcs fermés
	VENDREDI	13		
	SAMEDI	14		
	DIMANCHE	15		
	LUNDI	16		SEM 25
	MARDI	17		
	MERCREDI	18		
	JEUDI	19		
	VENDREDI	20		
	SAMEDI	21		
	DIMANCHE	22		SEM 26
	LUNDI	23		
	MARDI	24		
	MERCREDI	25		
	JEUDI	26		
	VENDREDI	27		
	SAMEDI	28		SEM 27
	DIMANCHE	29		
	LUNDI	30		

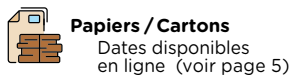


Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

JUILLET








MARDI	1		
MERCREDI	2		
JEUDI	3		
VENDREDI	4		
SAMEDI	5		
DIMANCHE	6		
LUNDI	7		SEM 28
MARDI	8		
MERCREDI	9		
JEUDI	10		
VENDREDI	11		
SAMEDI	12		
DIMANCHE	13		
LUNDI	14		SEM 29
MARDI	15		
MERCREDI	16		
JEUDI	17		
VENDREDI	18		
SAMEDI	19		
DIMANCHE	20		
LUNDI	21		Fête nationale
MARDI	22		
MERCREDI	23		
JEUDI	24		
VENDREDI	25		
SAMEDI	26		
DIMANCHE	27		
LUNDI	28		SEM 31
MARDI	29		
MERCREDI	30		
JEUDI	31		

Congés scolaires



Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

AOÛT

	VENDREDI	1		
	SAMEDI	2		
	DIMANCHE	3		
	LUNDI	4		SEM 32
	MARDI	5		
	MERCREDI	6		
	JEUDI	7		
	VENDREDI	8		
	SAMEDI	9		
	DIMANCHE	10		
Congés scolaires	LUNDI	11	 	SEM 33
	MARDI	12		
	MERCREDI	13		
	JEUDI	14		
	VENDREDI	15		Assomption - Recyparcs fermés
	SAMEDI	16		Recyparcs fermés
	DIMANCHE	17		
	LUNDI	18		SEM 34
	MARDI	19		
	MERCREDI	20		
	JEUDI	21		
	VENDREDI	22		
	SAMEDI	23		
	DIMANCHE	24		
	LUNDI	25		SEM 35
	MARDI	26		
	MERCREDI	27		
	JEUDI	28		
	VENDREDI	29		
	SAMEDI	30		
	DIMANCHE	31		



Sac bio et
sac résiduel



Sac bleu PMC



Papiers / Cartons
Dates disponibles
en ligne (voir page 5)



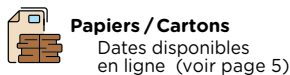
Encombrants, sur
inscription uniquement

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

SEPTEMBRE






LUNDI	1		SEM 36
MARDI	2		
MERCREDI	3		
JEUDI	4		
VENDREDI	5		
SAMEDI	6		
DIMANCHE	7		
LUNDI	8		SEM 37
MARDI	9		
MERCREDI	10		
JEUDI	11		
VENDREDI	12		
SAMEDI	13		
DIMANCHE	14		
LUNDI	15		SEM 38
MARDI	16		
MERCREDI	17		
JEUDI	18		
VENDREDI	19		
SAMEDI	20		
DIMANCHE	21		
LUNDI	22		SEM 39
MARDI	23		
MERCREDI	24		
JEUDI	25		
VENDREDI	26		
SAMEDI	27		Fête de la FWB - Recyparcs fermés
DIMANCHE	28		
LUNDI	29		SEM 40
MARDI	30		

Période d'inscription
encombrants,
voir page 6



Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

OCTOBRE

MERCREDI	1			
JEUDI	2			
VENDREDI	3			
SAMEDI	4			
DIMANCHE	5			
LUNDI	6		SEM 41	
MARDI	7			
MERCREDI	8			
JEUDI	9		Recyparcs fermés	
VENDREDI	10			
SAMEDI	11			
DIMANCHE	12			
LUNDI	13		SEM 42	
MARDI	14			
MERCREDI	15			
JEUDI	16			
VENDREDI	17			
SAMEDI	18		Collecte de jouets en bon état au recyparc	
DIMANCHE	19			
Congés scolaires	LUNDI	20		SEM 43
	MARDI	21		
	MERCREDI	22		
	JEUDI	23		
	VENDREDI	24		
	SAMEDI	25		
DIMANCHE	26			
Congés scolaires	LUNDI	27		SEM 44
	MARDI	28		
	MERCREDI	29		
	JEUDI	30		
	VENDREDI	31		



Sac bio et
sac résiduel



Sac bleu PMC



Papiers / Cartons

Dates disponibles
en ligne (voir page 5)

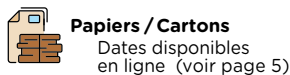


Encombrants, sur
inscription uniquement

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis




NOVEMBRE

Congés scolaires	SAMEDI	1		Toussaint - Recyparcs fermés		
	DIMANCHE	2				
	LUNDI	3			SEM 45	
	MARDI	4				
	MERCREDI	5				
	JEUDI	6				
	VENDREDI	7				
SAMEDI	8					
DIMANCHE	9					
LUNDI	10				SEM 46	
Férié	MARDI	11		Armistice - Recyparcs fermés		
	MERCREDI	12				
	JEUDI	13				
	VENDREDI	14				
	SAMEDI	15				
	DIMANCHE	16				
	LUNDI	17				SEM 47
	MARDI	18				
	MERCREDI	19				
	JEUDI	20				
	VENDREDI	21				
	SAMEDI	22				
	DIMANCHE	23				
LUNDI	24				SEM 48	
MARDI	25					
MERCREDI	26					
JEUDI	27					
VENDREDI	28					
SAMEDI	29					
DIMANCHE	30					

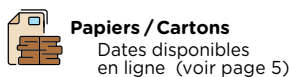


Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis

DÉCEMBRE

LUNDI	1			SEM 49
MARDI	2			
MERCREDI	3			
JEUDI	4			
VENDREDI	5			
SAMEDI	6			
DIMANCHE	7			
LUNDI	8			SEM 50
MARDI	9			
MERCREDI	10			
JEUDI	11			
VENDREDI	12			
SAMEDI	13			
DIMANCHE	14			
LUNDI	15			SEM 51
MARDI	16			
MERCREDI	17			
JEUDI	18			
VENDREDI	19		Recyparcs fermés	
SAMEDI	20			
DIMANCHE	21			
LUNDI	22			SEM 52
MARDI	23		Recyparcs fermés	
MERCREDI	24		Recyparcs fermés	
JEUDI	25		Noël - Recyparcs fermés	
VENDREDI	26		Recyparcs fermés	
SAMEDI	27			
DIMANCHE	28			
LUNDI	29			SEM 53
MARDI	30			
MERCREDI	31		Recyparcs fermés	

Congés scolaires





**Téléchargez
l'application
Recycle!**



N'oubliez plus de sortir
vos déchets grâce
aux notifications !



À votre service ...

IDELUX Environnement

IDELUX répond à vos questions au **+ 32 63 23 19 87**
du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

- Tapez 1 pour un problème de collecte.
- Tapez 2 pour vous inscrire à la collecte des encombrants.
- Tapez 3 pour toute question concernant les recyparcs ou les bulles à verre.
- Tapez 4 pour toute question sur le tri des déchets et nos actions de sensibilisation.



www.idelux.be > Déchets

Retrouvez aussi une foule d'infos pratiques et brochures sur www.idelux.be et nos **réseaux sociaux** :



Fost Plus

Fost Plus vous informe sur le tri et le recyclage :
www.trionsmieux.be et www.fostplus.be.



www.trionsmieux.be

Bon à savoir : **que signifie le logo Point Vert ?**

Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.



Éditeur responsable : F. COLLARD - Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 - 6700 Arlon
Imprimé par une imprimerie certifiée «imprim'vert»